

Réf: Dossier N° 014227

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BATIS PLUS AKABI-KUYO SARL » en abrégé «  
BATIS PLUS A.K SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, DANGA, Lot 12, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 29/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BATIS PLUS AKABI-KUYO SARL » en abrégé « BATIS PLUS A.K SARL »

Objet : CONSTRUCTION  
AMENAGEMENT  
ELECTRICITE BATIMENT  
DIVERSES  
PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, DANGA, Lot 12, Ilot 02

Dirigeant(s) : M AKA BI KOUAME DIT VINCENT (GÉRANT), M KUYO GUY ARNAUND (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02074 du 09/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14706/GTCA/RC/2021 du 09/09/2021

